



Les Apodectes

Bulletin d'information CGT des salarié-e-s des Professions réglementées auprès des juridictions n°118

Le 15 mars, toujours déterminés et mobilisés !

Alors que la réforme des retraites et le recul à 64 ans de l'âge de départ sont très majoritairement refusés par les citoyens de ce pays et qu'ils et elles sont des millions à manifester et à faire grève depuis le 19 janvier, le président refuse de les écouter et de rencontrer leurs représentants.

Après avoir fait le choix d'une procédure accélérée qui n'a pas permis d'aller au vote à l'assemblée, il active maintenant le vote bloqué pour faire taire les débats au Sénat alors que cette loi va impacter durablement nos conditions de vie et de travail.

Après les déclarations du porte-parole du gouvernement accusant les manifestants et les syndicalistes de provoquer la sécheresse, l'inflation ou de mettre en danger la santé des enfants, le bras d'honneur du ministre de la Justice à l'assemblée, c'est maintenant le président de la République qui écrit publiquement son mépris pour celles et ceux qui se mobilisent contre sa réforme.

Arrogance et mépris se conjuguent pour faire accepter l'inacceptable. Ce sont nos parents et nos grands-parents qui ont conquis le droit à profiter de la vie après des années de labeur. La retraite à 60 ans avait été conquise de haute lutte. Nous ne pouvons laisser le gouvernement déconstruire notre système de retraite par répartition.

Nous voulons conserver notre retraite par répartition. La conserver, signifie aussi l'améliorer afin qu'il n'y ait plus de retraités sous le seuil de pauvreté, que les femmes ne soient plus lésées du fait de leurs carrières hachées, que les étudiants ne soient plus pénalisés du fait de leurs études, qu'enfin tous les salariés puissent avec 37,5 annuités. La CGT a bien d'autres propositions en la matière et les financements nécessaires existent.

L'objectif de cette réforme est bien dissimulé. Il s'agit de faire la part belle aux assureurs privés qui sont prêts à tout pour vous vendre des produits qui doivent permettre de s'assurer une retraite décente. Articulé aux systèmes financiers, ces placements sont des plus volatiles. Ils servent à la spéculation, et donc à l'enrichissement de quelques-uns, quitte à jouer quitte ou double avec les placements de votre argent. Combien de retraités de par le monde ont été ruinés et n'ont plus eu que leurs yeux pour pleurer ?

C'est pourquoi la CGT propose notamment la comptabilisation des années d'études dans l'acquisition des trimestres, l'égalité salariale femmes/hommes, le retour à 60 ans avec 37,5 annuités. La CGT a bien d'autres propositions en la matière et les financements nécessaires existent.

C'est pourquoi nous serons en grève et en manifestation le 15 mars 2023.

Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit d'envoyer un courriel à deploiement.fsetud@cgt.fr avec la mention « « Greffes » »

Fédération CGT des Sociétés d'Etudes